

LES ANALYSES DE L'ACRF

2006 / 02

LA DIFFICILE INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES FEMMES EN SITUATION DE PRECARITE

Le réseau Flora –réseau pour la formation et la création d'emplois avec des femmes peu scolarisées– organisait ce 19 janvier une rencontre fédérale sur le thème de l'insertion socioprofessionnelle des femmes précarisées. La rencontre était l'occasion de dresser des constats, de mieux comprendre les mécanismes liés au contexte économique et politique qui sous-tendent la précarité des femmes. L'occasion aussi d'identifier les principaux enjeux que cette difficile insertion soulève. Nous avons jugé utile de relayer les propos entendus lors de cette rencontre. Cela permettra d'aborder dans une prochaine analyse la question plus spécifique de l'insertion socioprofessionnelle des femmes précarisées en milieu rural.

Tensions et stratégies sur le terrain

Carmelina CARRACILLO et Sofie GIEDTS, du réseau Flora, ont présenté dans les grands traits les résultats d'une recherche-action menée par leur réseau, en lien avec des associations visant l'insertion socioprofessionnelle (ISP) de femmes précarisées vivant en Belgique.

Il s'agissait, dans le cadre de cette recherche-action menée en 2005 avec l'appui du gouvernement fédéral, d'examiner les stratégies que déploient les femmes précarisées pour leur insertion socioprofessionnelle et de voir les réponses qu'elles trouvent, dans leur démarche, auprès du tissu associatif. Un ouvrage est annoncé pour fin 2006, exposant de façon extensive les résultats de cette recherche.

**ACTION CHRETIENNE RURALE DES FEMMES
ACRF – ASBL**

Rue Maurice Jaumain, 15 B-5330 Assesse

Editrice responsable : Léonie Gérard

Rédaction: Françoise Ansay et Françoise Warrant

Site Internet : www.acrf.be

LA PRECARITE ET SON CONTEXTE EXPLICATIF

La précarité des femmes n'est pas une fatalité. Pour C. CARRACILLO et S. GIEDTS, il ne s'agit pas d'établir une liste exhaustive de leurs problèmes mais d'élaborer un cadre qui permet de rendre intelligibles les mécanismes à l'œuvre dans la précarisation des femmes et de trouver les réponses pertinentes à leurs problèmes.

Parmi les traits constatés auprès des bénéficiaires de l'ISP, on trouve certaines constantes :

1. des problèmes familiaux &/ou personnels tels que problèmes de santé, violences subies - éventuellement conjugales-, toxicomanie, réticence du compagnon vis-à-vis de la formation suivie ;
2. une image problématique du monde mais aussi d'elles-mêmes ;
3. une relation de dépendance vis-à-vis de leurs enfants, de leur compagnons, des institutions ;
4. des problèmes financiers préoccupants ;
5. des C.V. avec des « trous », en particulier chez les allochtones (notamment lorsqu'il a fallu s'occuper des frères et sœurs ou des parents, ou encore lorsque les formations suivies ou les savoir-faire accumulés dans le pays d'origine ne sont pas reconnus).

Parmi les allochtones recourant à l'ISP, on compte actuellement beaucoup de femmes issues des pays de l'Est. Or, le personnel des entreprises de formation par le travail, des OISP, est moins familier des problèmes propres aux femmes d'Europe de l'Est que celles spécifiques aux ressortissantes de pays africains.

LES MOYENS D'ACTION INDIVIDUELS ET COLLECTIFS DE L'ISP

Au niveau de la sélection des femmes, on a pu constater que les associations menant des actions d'insertion, d'orientation et de formation étaient toutes confrontées aux mêmes difficultés. A savoir, que les activités à mener par elles débordent du cahier des charges. En effet, un temps considérable est passé à accueillir les femmes, à effectuer un accompagnement sociopsychologique, à éduquer (il s'agit moins parfois de former à des compétences techniques qu'à éduquer en vue de l'acquisition de compétences de base).

Parmi des associations relevant d'un statut similaire, les choix parfois divergent : que fait-on par exemple avec les femmes qui ne sont pas éligibles pour une formation dispensée, ou qui ne fréquentent pas d'association ? Passe-t-on du temps pour évaluer les compétences, pour réorienter ? Des réponses inédites sont parfois inventées sur le terrain.

Concernant la formation, le constat dressé est celui d'une multiplicité de tâches à remplir par le formateur : il faut tout à la fois résoudre des problèmes de déplacement, d'horaires, de difficultés psychologiques ou sociales et bien sûr, assurer une qualité de formation et veiller à une évaluation *ex post* en bonne et due forme. Occasionnellement, on voit même que l'offre est adaptée aux besoins des femmes, par exemple en matière d'accueil des enfants. Pour les formateurs, aborder la personne non pas sous l'angle étroit d'un apprentissage technique, mais d'une façon plus globale (comment m'épanouir par le canal de cette formation ? comment m'insérer dans la société ?) nécessite de porter l'attention sur des aptitudes plus existentielles (ex. : expression de soi, ...).

Pour les associations, il est important de valoriser aussi des compétences développées par les femmes au plan privé, ou dans le cadre d'un travail en noir.

La collaboration avec les partenaires institutionnels (notamment Forem, CPAS) n'est pas toujours chose aisée car ceux-ci ont parfois une autre représentation de l'ISP ou même de la précarité.

Dans le travail des associations de terrain, la volonté de défendre et de valoriser les compétences des femmes est évidemment première mais elle se conjugue à une tentative d'ouverture vers des secteurs de travail restés traditionnellement masculins ainsi que vers l'économie solidaire et l'associatif.

UN OBJECTIF : DONNER DU SENS

Ces associations relativement jeunes (de 25 à 30 ans) ont connu une forte croissance. Le passage de petites structures d'asbl à des associations beaucoup plus amples a créé de nouveaux besoins : besoin de supervision, besoin de formation, besoin de communication, d'échanges entre membres du personnel.

Plusieurs visions coexistent parfois. Les idéaux de départ s'estompent chez certains.

Quelques acteurs de l'ISP

Les OISP

La Région wallonne subventionne des organismes qui exercent des activités d'insertion socio-professionnelle. Cela peut être des ASBL, des établissements publics, des coopératives et unions professionnelles. Ils doivent répondre aux conditions d'accès suivantes : avoir au moins un an d'activité, au moins 12 stagiaires inscrits, mener leur activité et avoir leur siège social en Région wallonne, pouvoir se prévaloir de la qualification réglementaire du personnel formateur. Les travailleurs concernés sont : des chômeurs, des minimexés, des personnes à la recherche d'un emploi, un public défavorisé.

Les EFT

Les Entreprises de Formation par le Travail assurent la formation de stagiaires en recourant à une pédagogie spécifique. Une formation générale et technique adaptée aux besoins individuels se double de la réalisation d'un travail productif. Les stagiaires bénéficient en outre d'un accompagnement psychologique et social. Des asbl et des CPAS peuvent être reconnus par la Région wallonne comme EFT.

Dans la mesure où le travail d'ISP mené par les associations peut se résumer comme étant de « donner du sens », on se trouve à la croisée de plusieurs disciplines : on éduque, on insère socioprofessionnellement et socialement, on ancre aussi dans un territoire. Cette dynamique n'est pas toujours bien comprise par les acteurs institutionnels, habitués à travailler de façon plus cloisonnée.

DE NOMBREUX DÉFIS À RELEVER

Les défis à relever dans ce secteur sont nombreux, et C. Carracillo d'en mentionner quelques-uns : apporter du soutien à de nouvelles formes d'emploi ; donner de la place aux associations pour réfléchir aux mécanismes d'exclusion ; porter une attention particulière aux différences entre hommes et femmes en matière d'ISP ; prêter l'attention nécessaire à l'accompagnement psychosocial qui est éminemment utile ; valoriser le secteur de l'ISP et améliorer le statut des travailleurs du secteur.

Pour le réseau Flora, l'enjeu est véritablement de parvenir à une co-gouvernance de l'associatif avec l'institutionnel dans ce domaine et de renforcer les capacités de pression du secteur.

Un contexte économique pesant de tout son poids

QUAND LA CONCURRENCE MONDIALE A BON DOS

Pour Amandine BACH, du réseau WIDE¹, on ne peut aborder la question de la précarité des femmes sans critiquer les politiques macroéconomiques en termes de genre. Celles-ci, tant au Sud qu'au Nord, permettent de mieux comprendre les situations précaires dans lesquelles se retrouvent un trop grand nombre de femmes.

Pas question pour A. Bach de considérer l'économie en le dissociant de la décision politique : songeons à toutes les politiques d'ajustement structurel auxquelles l'Union Européenne procède aujourd'hui. Ces politiques économiques de l'UE sont présentées comme une réponse à de grandes crises : réponse à une restructuration du marché du travail et de l'emploi ; réponse aussi à la crise de l'Etat-providence.

Ne nous y trompons pas, dit-elle : « il faut s'adapter, on n'a pas le choix » mais a-t-on mesuré les répercussions différenciées sur les hommes et sur les femmes de ces politiques économiques ? Les femmes sont instrumentalisées car ce sont elles qui font les frais des emplois précaires, flexibles, etc. Selon le Bureau international du Travail, les femmes représenteraient 60 % des 'working poors' (pauvres bien que au travail). En matière d'emplois comme en matière de pensions, ces politiques économiques ont de lourdes influences sur la progressive précarisation des femmes. Les femmes migrantes et les femmes en situation d'illégalité sont extrêmement vulnérables lorsque de telles politiques ont cours.

Le discours est constant : « Défendons notre compétitivité dans la concurrence mondiale, maximisons nos avantages comparatifs ». Mais dans le même temps, on observe une transformation des services sociaux en biens, ils sont valorisés selon les critères du marché. La responsabilité est de plus en plus individuelle, que ce soit en matière de santé, de vieillesse, d'éducation. La solidarité plus que jamais s'individualise.

¹Le réseau Wide est une ONG européenne faisant du lobbying auprès des institutions internationales pour défendre les droits des femmes : www.wide-network.org.

Au plan international, le constat est le même. Et Amandine Bach de détailler quelques-uns des impacts, négatifs pour les femmes, des négociations au niveau de l'Organisation mondiale du Commerce. Ainsi, l'Accord général sur le commerce et les services aura, selon l'analyse du réseau Wide, des conséquences dommageables pour les femmes, en tant qu'utilisatrices de services de base (quand les services sont privatisés, on observe toujours la formation de deux classes, celles des nantis, celles des autres), ou en tant qu'employées dans les services publics ou travailleuses du tertiaire privé (pression sur les salaires, recul de l'égalité des chances et des discriminations positives).

Dix ans après Pékin, énormément reste à faire sur le plan des politiques économiques et commerciales néo-libérales : elles ne sont jamais évaluées sous l'angle du genre. Seules la Banque mondiale et la Cnuced s'intéressent au genre, car elles y voient, pour A. Bach, l'opportunité d'utiliser davantage le potentiel productif féminin.

Le réseau Wide insiste pour que l'on poursuive l'analyse critique des politiques néolibérales du point de vue des femmes. Il faut veiller à ce que, dans les politiques économiques, commerciales, de développement et les politiques sociales, des engagements fermes soient pris en matière d'égalité des genres et d'*empowerment* des femmes. Le réseau Wide a développé des outils d'alphabétisation économique afin de renforcer les capacités des femmes à déjouer les mythes sacro-saints de la croissance, de l'efficacité du marché et de la concurrence.

UNE CONSTANTE INFERIORISATION SOCIO-ECONOMIQUE

Pour Florence DEGAVRE, chercheuse à l'ULB, les éléments statistiques fournis en décembre dernier par l'IWEPS² le montrent à suffisance : les femmes subissent une infériorisation socio-économique qui se traduit inévitablement par des différences à plusieurs égards.

Généralement plus qualifiées que les hommes, elles sont moins bien placées sur le marché de l'emploi, quel que soit le niveau de leur diplôme. Leur taux d'emploi est inférieur à celui des hommes, et ce taux d'emploi tend à décroître chez elles, plus tôt (dès 29 ans) que les hommes. Les chiffres officiels wallons le confirment : elles connaissent davantage le temps partiel et les inégalités de salaire. Les femmes représentent 60 % des bénéficiaires du revenu d'intégration.

Elles sont nombreuses à faire l'expérience d'un plafond de verre³ (elles sont plafonnées dans leur trajectoire professionnelle), d'un plancher collant (en ce sens qu'elles éprouvent des difficultés à quitter leur place) et d'une paroi de verre (la mobilité professionnelle des femmes est moindre que celle des hommes). Le risque de pauvreté est plus élevé du côté féminin et dans les familles monoparentales, souvent menées par une femme.

Il est temps pour Florence DEGAVRE d'écarter l'alibi de la nature et d'examiner finement les liens qui unissent les femmes à l'Etat-Providence. Attention : dire que l'important, c'est l'accession à l'emploi, c'est trop court. Rendons visible le travail non rémunéré effectué par les femmes. Reconnaissons les activités domestiques et tâchons de les quantifier en termes monétaires, dit-elle. La femme a été assignée à la sphère privée, et cette assignation a une dimension politique : cessons d'en faire une affaire purement individuelle.

² IWEPS (en collaboration avec le Conseil wallon de l'égalité entre hommes et femmes), *Femmes et hommes en Wallonie : portrait statistique*, Namur, 2005

³ En Belgique, 17 entreprises sur 1000 comptent une femme dans leur conseil d'administration.

Pour Florence DEGAVRE, il faut poser la question de l'égalité entre hommes et femmes à tous les niveaux de qualification, y compris les niveaux les plus bas. D'où l'importance de ce questionnement sur l'insertion socioprofessionnelle des femmes. Elle suggère aussi d'être attentives aux inégalités entre femmes : toutes ne sont pas aussi égales devant les chances d'emploi, de socialisation ! Ces inégalités entre femmes ont progressé, dit-elle, au cours des dernières années.

Pour Françoise CLAUDE, du bureau d'étude des Femmes prévoyantes socialistes, les savoirs des femmes sont souvent non monnayables. Les inégalités économiques s'ajoutent à des inégalités symboliques subies par les femmes : dans la pub, dans les médias, dans la religion. Le genre est trop souvent instrumentalisé. Pourquoi dans le Pacte entre générations, la liste des métiers lourds ne comprend-elle pas le travail de la caissière de grand magasin, ou celui du service à domicile ?

Compte-rendu par Françoise WARRANT, chargée d'étude ACRF
24 janvier 2006

L'ACRF souhaite que

les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites ;

n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source.

